



EJE MULTI-ACCUEIL

*Pôle Famille et Solidarités
Service Petite Enfance*

GRADE : Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants.

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES :

Sous l'autorité de la directrice du multi-accueil et de la coordinatrice Petite Enfance, rattachée au service Petite Enfance de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, au sein d'une équipe de 205 personnes, les EJE assurent des missions communes à leur métier, et des missions spécifiques, selon les fonctions qu'elles occupent (direction, adjointe à la direction, ou en continuité de direction et en complémentarité de la directrice) :

Missions

L'enfant et sa famille :

- ✓ Accueillir au quotidien les enfants et leurs familles,
- ✓ Créer du lien, établir une relation de confiance, proposer une « familiarisation », une adaptation selon le rythme de chacun
- ✓ Impulser, organiser et animer des activités éducatives et ludiques adaptées aux capacités et aux désirs de l'enfant dans le respect du projet éducatif
- ✓ Veiller à un accueil de qualité
- ✓ Veiller au respect des besoins physiques et psychiques de l'enfant
- ✓ Proposer un aménagement de l'espace adapté au développement des enfants, favorable à leur éveil et à leur épanouissement
- ✓ Accompagner la fonction parentale par l'observation et l'échange autour du développement de l'enfant.
- ✓ Assurer un rôle de prévention et d'information

La sécurité :

- ✓ Mettre en oeuvre les règles de sécurité, en prenant en compte les particularités et en informant des risques éventuels liés à ce type de structure,
- ✓ Mettre en oeuvre les protocoles en cas de problème médical (ordonnances, fièvres, chutes...), techniques...
- ✓ Respecter les règles de sécurité sanitaire.
- ✓ Mettre en oeuvre les règles d'hygiène liées à la vie en collectivité (linge, vaisselle, ménage), par rapport aux enfants, aux locaux et au personnel,

Projet d'établissement :

- ✓ Participer activement à la réflexion, à l'écriture et à la mise en oeuvre, au suivi, et à l'évaluation au quotidien du projet éducatif et pédagogique de la structure
- ✓ Veiller au respect et à l'application du règlement de fonctionnement et suggérer des modifications de celui-ci le cas échéant.

Dynamisation de l'équipe :

- ✓ Favoriser les échanges et le partage des réflexions pour dynamiser les pratiques de chacune.

- ✓ Proposer et soutenir les projets.
- ✓ Etre le relais, créer du lien entre l'équipe et la direction.
- ✓ Sensibiliser les professionnelles aux nouvelles techniques de travail pour favoriser l'évolution des pratiques.
- ✓ Utiliser l'observation et la communication (orale et écrite) pour permettre l'analyse de situations particulières et répondre de façon plus adaptée aux besoins de l'enfant.
- ✓ Organiser et animer les réunions de section ou de groupe et les réunions relatives au projet pédagogique.

Collaboration avec la direction :

- ✓ Organiser l'accueil des stagiaires, assurer la gestion administrative des dossiers et le suivi de leur stage.
- ✓ Gérer et prévoir avec les équipes l'équipement et le matériel pédagogique

Lien avec les partenaires

- ✓ Impulser et/ou dynamiser les partenariats entre le multi accueil et l'environnement extérieur à proximité : médiathèque, école, CAMSP, PMI...
- ✓ Avec ces partenaires, impulser de nouveaux projets et des projets spécifiques
- ✓ Faire le lien avec les écoles ou centres de formation dans le cadre de l'accueil de stagiaires de diverses filières

Les missions spécifiques _____

- ✓ Assurer la continuité de la fonction de direction vis-à-vis des familles et des enfants
- ✓ Pour les adjointes de direction, selon la définition de la délégation faite par la directrice et/ou en l'absence de la directrice :

Accueil de l'enfant et de sa famille :

Assurer la continuité de la fonction de direction vis-à-vis des familles et des enfants

Personnel :

Gérer le planning du personnel en lien avec la directrice

Gestion de la structure:

Suivi des dépenses et des encaissements

Statistiques, planning :

Suivi du planning des présences hebdomadaire des enfants

Sécurité, respect de la législation et du règlement intérieur :

Veille du respect des règles et mise en œuvre des protocoles

Suivi des stagiaires :

Accueil, planification, tutorat, évaluation, horaires.

Les missions occasionnelles _____

Remplacement d'un agent absent dans un service

COMPETENCES REQUISES :

Compétences techniques :

- ✓ Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants
- ✓ Connaissance de la législation Petite Enfance

- ✓ Connaissance de l'enfant, de son environnement, de ses besoins, et des réponses à apporter,
- ✓ Connaissance et respect des règles élémentaires de sécurité,

Compétences humaines :

- ✓ Capacité d'organisation,
- ✓ Compétence d'encadrement,
- ✓ Qualités d'initiative, dynamisme et créativité,
- ✓ Aptitude à travailler en équipe,
- ✓ Aptitude à la gestion simultanée des situations et des projets,
- ✓ Esprit d'ouverture et capacité d'adaptation,
- ✓ Capacité à monter des projets,

CONTRAINTES DU POSTE :

- ✓ **Réunions hors planning de travail (en moyenne 1 à 2 par trimestre)**
- ✓ **Planification des congés en concertation avec la directrice de la structure**

Rémunération :

Selon la grille statutaire avec une IFSE correspondant aux missions

25 CA 6 RTT 2 jours de fractionnement, adhésion au CNAS après 6 mois et le COS